

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Mission de Kossuth.

Mr. Smith de l'Alabama, prononça dernièrement dans la Chambre des Représentants (E. U.) le discours suivant contre les prétentions de l'agitateur hongrois :—

Messieurs,

L'avis que j'ai donné ces jours derniers, des résolutions que je me proposais d'introduire en cette chambre m'a fait aux yeux du pays une position bien extraordinaire et m'imposait le devoir de présenter quelques explications sur l'objet et le motif de leur introduction. Je desirais faire voir que, lorsque j'ai fait connaître mon désir d'émouvoir ces résolutions, il y avait certainement des considérations sur lesquelles on pouvait les appuyer, et je ne puis m'expliquer la-dessus sans entrer dans le mérite de la résolution qu'on vient d'adopter et, en même temps, aborder le fond de toute la question relative à Kossuth.

Je considérerais d'abord Kossuth tel qu'il se présente aujourd'hui, comme proscrié de son pays, comme exilé. Il en est qui croient que le plus grand malheur qui puisse arriver à un homme, c'est d'être banni de son pays; mais il n'en est pas toujours ainsi. L'intensité du mal dépend des circonstances telles que l'état du pays d'où l'on est banni, de sa situation, de ses richesses, de sa pauvreté, de ses lois, et aussi de la condition dans laquelle on y vivait avec le parti qui en a été banni dans le même temps. Il s'ensuit que ce n'est pas toujours un malheur.

Je me rappelle que Diogène fabriqua de la fausse monnaie pour se faire exiler de l'ion; je me souviens que Stratonice se rendit faussaire pour être banni de son pays; ils pensent qu'être exilés de tels pays, c'était être délivrés de la prison. Or, je pense que si ces choses étaient sérieusement appliquées à l'histoire de la présente condition de la Hongrie, Kossuth ne devrait pas être regardé comme un homme malheureux, mais bien plutôt comme un homme très favorisé. Nous voyons dans l'histoire de Thémistocle, que lorsqu'il fut chassé d'Athènes, il se réfugia à la cour de Pers; où il fut reçu avec tant de générosité, que le grand monarque Persan lui donna six villes, une pour son vin, une pour sa viande, une pour son pain, une pour sa charnure, une pour sa garde-robe et une, je suppose, pour sa mente. Eh bien! ce Thémistocle, vivant dans un si grand luxe, oublia sa pauvre petite Athènes et se regarda comme le plus fortuné des mortels, et, considérant les richesses, les grandeurs dont il était environné, il exercait de la main la tête de ses enfants, et s'écriait: "Nous étions perdus, si on ne nous eût perdus!" Heureux Thémistocle! Considérons maintenant encore une fois Kossuth. Le voilà en présence du peuple américain, plus fier qu'aucun homme ne le fut jamais. Assemblées privées, assemblées publiques, salons particuliers, salons d'états, tous sont ouverts pour l'accueillir; chefs d'armées, autorités municipales, tous l'entourent de pompes, selon les circonstances des lieux et des temps: Vin, femmes et boucons, lui sont tous favorables. Ses pas sont illustrés et ses sentiers égayés. Heureux, heureux Kossuth! et, outre cela, il paraît qu'une partie de sa mission (car je ne propose de discuter un peu le mérite de cette mission au soutien de ma thèse) consiste à demander de l'argent.

Maintenant, M. l'orateur, et conformément à ma proposition, je me propose de le présenter à cette chambre, comme venant récolter de l'argent; c'était en partie son affaire. Ses amis nous apprennent qu'il fut retenu en Angleterre, et qu'il ne put arriver sur nos rivages

aussitôt qu'il l'aurait désiré, parce qu'il était là pour arranger les choses, et pourvoir aux besoins de ses associés, par une souscription qu'il avait suscitée à Londres. J'ai vu dans son dernier discours à New-York, qu'il déroula un petit rouleau magique, qui lui fit cause grand plaisir, et qui fut aussi grand plaisir à son auditoire; il s'agit de deniers, il s'agit de grands diners, qui doivent être comme un stimulant aux sentiments publics, à ceux du Congrès comme à ceux de tout le peuple américain. Il est bon de se souvenir que la seconde bonne pensée sobre vient, non seulement après le dîner, mais après la digestion.

Ce petit document qu'il a déployé s'énonce ainsi: "M. Louis Kossuth." Il (ce document) vient de la ville de Cincinnati. Quoiqu'il soit, Kossuth peut seulement avoir cette ville, qui est un saloir à lard, comme une des six, il pourra bien être aussi content que Thémistocle. Voici ce document:

"Cincinnati, Ohio, 14 nov. 1851.

M. Louis Kossuth, gouverneur de Hongrie. Monsieur,—J'ai autorisé l'Office d'assurance sur vie et la Société de crédit à New-York, de vous donner, en mon nom, un billet de mille piastres.

Bien respectueusement, votre... W. SHEAD."

Cela fut gracieusement reçu; alors l'exilé hongrois procéda à soumettre une demande pour recueillir plus d'argent.

(Ce s'élève une question d'ordre qui prit un certain temps avant qu'on put la terminer; alors M. Smith continua ses remarques comme suit.) Pour contenter le monsieur qui m'a si souvent interrompu, je ferai cette remarque, qu'il n'est impossible de donner l'explication que je vais faire, sans insister sur les résolutions que j'ai soumise l'autre jour; et je ne puis soutenir ces résolutions sans entrer dans le mérite du sujet. J'en aurai bientôt fini par le temps qui court; mais j'espère que je ne serai plus interrompu davantage.

Le sort des cinquante malheureux tombés à Cuba, et dont la fin tragique est encore fraîche dans nos souvenirs, doit suffire pour amener à réfléchir le peuple américain, ainsi que ses congrès, et le porter à faire une enquête solennelle, s'il lui convient d'inviter, de soutenir, d'encourager et de fêter un autre étranger, un autre intrigant politique, qui ne se donne aucun arrêt, aucun repos.

Il est impossible pour quiconque voudra considérer la question en face et d'une manière calme, de ne pas voir une grande similitude entre l'expédition de Lopez et toute autre expédition qu'on voudrait former en ce pays, en faveur de la Hongrie. Nous ne pouvons encore assigner à Lopez sa vraie position; peut-être la postérité trouvera-t-elle en lui les éléments d'un martyr et d'un héros. Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il fascina la jeunesse de ce pays, trompa les vieillards, non publiquement, ni par l'effet de son éloquence, mais par ses conversations à tables, ses entreprises privées, ses prêts, et ses questions d'esclaves.

Atténuons-nous un moment sur ce point. Nous voyons que Kossuth a prétendu en Angleterre que l'objet de sa mission en ce pays était de tâcher d'ouvrir l'Angleterre et l'Amérique sur un nouveau principe de non intervention. Quand il est arrivé ici, on lui dit que trois millions de jeunes gens étaient prêts à l'aider; qu'une non-intervention armée était le thème

de l'Amérique; alors il dit que le grand objet de sa mission était plus d'être accompli.

J'ai maintenant dessein, avant de vous présenter mes résolutions, de vous référer à quelques-uns de ses discours. Je vous ferai voir qu'ils contiennent des phrases qui donnent prise à mes résolutions. Souvenez-vous que ça est un axiome de notre politique, depuis la fondation de notre gouvernement, de rester chez nous, de soutenir nos guerres et de nous mêler de nos affaires, en laissant les autres nations du globe en faire autant. Souvenez-vous aussi que nous avons adopté un statut, qui déclare traître tout homme qui en aide un autre à mettre le pied sur le territoire d'une nation avec laquelle nous sommes en paix. Maintenant devitez ce que Kossuth des motifs de sa présence aujourd'hui parmi nous.

"Le motif, citoyens, est que l'acte généreux de ma délivrance a fait naître par tout le monde la conviction que cet acte généreux n'est que la manifestation de votre résolution de mettre votre poids dans la balance où les destinées du continent européen se sont pesées. Vous avez fait connaître dans tout le monde, par ma délivrance, que vous vouliez dire: "Vous, nations opprimées du continent de la vieille Europe, soyez dans la joie; je, jeune géant de l'Amérique et dans ses bras puissants au-delà des mers, pour vous offrir une main fraternelle à l'aider." C'est ainsi qu'on interprète votre œuvre pacifique le monde."

"C'est pour cela que ma délivrance a été fêtée depuis la Suède jusqu'à Portugal, comme un rayon d'espoir; c'est pour cela que toutes ces nations qui désirent le plus ma présence en Europe, m'ont dit unanimement: "Hâtez-vous, hâtez-vous d'aller vers le grand, le riche, le puissant peuple des États-Unis, et rappelez-en un secours fraternel pour la cause de votre pays, si intimement liée avec la cause de la liberté européenne."

Je réfère à ces discours pour faire voir que mes résolutions sont fondées en fait. Mais indépendamment de tout acte, nous avons une autre preuve bien extraordinaire. Kossuth a été invité à faire une revue de la milice de New-York; il a été invité à paraître devant la milice avec tout le brillant des hochets militaires, sans aucun doute, à exprimer à tous ces hommes en armes les mêmes sentiments qu'il a exprimés dans les autres assemblées. Voici ce qu'il a dit à l'occasion de cette invitation: "On m'a dit que j'aurais l'honneur de faire la revue de votre milice patriotique: Oh! bon Dieu, combien mon cœur bat à l'idée de voir cette brave armée enfilee en faveur de la liberté contre le despote!" L'univers sera libre, et vous, vous serez les sauveurs de l'humanité."

Maintenant, je vous le demande, n'aurais-je pas raison de vous présenter mes résolutions? J'invite la chambre à porter son attention sur cet homme à poitrine éloquent, à grand génie, à haut caractère, arrivant comme il le fait, des plaines où les batailles de la liberté ont été données, gagnées et perdues; je prie la chambre de le considérer dans ses discours et dans sa position avec toute sa candeur, et de dire s'il n'y a pas lieu de croire que ces harangues inflammatoires excitent les jeunes gens et les ambitieux à soutenir une expédition. Combien faudrait-il de temps pour que New-York avec ses trésors humains, ses forces maritimes, épiphys et complut une expédition? On sait que New-York fut l'âme, la vie et le centre de la malheureuse expédition de Cuba. Mais j'arrive aux propositions générales qu'il avance dans quelques-uns de ses autres discours. Hâtez-vous de l'applaudir à cet homme, étalez-nous récompenser dignement de notre hos-

pitalité envers lui, de venir ici, si tôt, si directement, sans rougir et sans le siter, se mêler d'une manière si directe et si publique de nos affaires privées? Que dit-il? Non content de recevoir les hommages du peuple, il obsède le Congrès, et nous conseille de rappeler notre Ministre de Vienne. Quel comble d'impudence il y a là! Il nous dit que nous pouvons nous conserver M. Hulsemann. Voici son langage:

"Maintenant, quant à votre ministre à Vienne, comment pourriez-vous consentir à le laisser là, avec votre opinion sur la cause de Hongrie? au fait, je n'en sais rien, mais tout ce que je sais, c'est que la présente atmosphère absolue de l'Europe ne convient point aux principes américains. Je connais un homme qui pourrait vous raconter de curieux faits sur cette matière. Mais, quant à M. Hulsemann, je pense qu'il ne serait pas bien pressé de quitter Washington. Il a très bien digéré la pillule caustique que M. Webster lui a si glorieusement administrée."

Maintenant, voyez la finesse magique de ce sublime orateur! Voyez avec quelle délicatesse il mêle la flatterie à la censure! Quoi! il est presqu'aussi poli et aussi ingénieux que St.-Paul, qui, lorsqu'il plaida devant Agrippa, applaudit ainsi son chemin vers le cœur de ce roi par ce débit magique: "Je me crois heureux, ô roi Aérippa, d'avoir à répondre pour moi-même devant vous aujourd'hui, principalement parce que vous êtes instruit des questions et des coutumes qui sont répandues parmi les juifs." Ne jettez pas ces pièges contre notre députation autrichienne et contre notre respectable représentant à cette Cour, il flatte M. Webster, voulant sans doute obtenir, (et sans doute il l'a déjà obtenue) l'influence des amis de M. Webster; mais il ne connaît pas le cœur américain. Nos triomphes nous font plaisir et nous réjouissent. Nos amis se réjouissent quand la victoire est passée; mais ce n'est pas à nous de tourner le couteau dans la blessure; nous ne sommes pas assez froids pour cela. Le triomphe de M. Webster dans cette petite affaire de diplomatie a été très complet contre M. Hulsemann, très satisfaisant et très agréable. Mais M. Webster n'a-t-il joui du chagrin qu'il a causé à son respectable adversaire? Non. Il s'est réjoui mentalement à la vue de son petit poupon, sa grande petite lettre! Maintenant je dis à Kossuth que M. Webster a éprouvé un profond dégoût de ce honteux effort pour faire revivre une vieille querelle, et insulter à M. Hulsemann, en se servant contre lui de paroles de mépris mêlées à une allusion flatteuse au secrétaire d'état. Je fais allusion à cela pour demander s'il convient à un exilé amené en ce pays, sur l'invitation du gouvernement, avec l'assentiment du peuple, de venir si tôt et sans pudeur, se mêler de nos affaires publiques et privées?

Mais je dois me hâter. Cet homme, lors du dernier discours qu'il fit à New-York—discours contre lequel je n'ai aucune observation à faire—avait sans aucun doute, vu ou entendu mes résolutions avant de le prononcer, car on le trouve exempt de cet incendiarisme qui caractérise ses premiers discours. Dans cette harangue, il dit néanmoins que le général Washington n'a jamais recommandé la non-intervention d'une manière générale, mais seulement la neutralité, et il a recours à une espèce de logique illusoire, pour s'efforcer d'établir une distinction entre neutralité et non intervention nationale. Tout le monde, M. l'orateur, sait quelle a été notre politique; il n'est pas nécessaire que Washington l'ait recommandée en tant de mots; son terme de neutralité suf-

fisant; ce terme a été la base de la politique qui nous a gouvernés dans tous les temps; et quel a été le résultat de cette politique?

Et bien! avec un faible commencement de trois millions d'habitants, nous sommes maintenant parvenus à vingt-trois millions; d'un petit nombre d'Etats, nous voilà rendus à plus de trente; de peuple en haillons, nous sommes devenus le peuple le mieux vêtu du monde; de la pauvreté nous sommes élevés à la prospérité et à une grande richesse. Comment et pourquoi avons-nous obtenu toutes ces choses? Nous avons obtenu tout cela par notre attachement à ce grand principe de rester chez nous et de nous occuper de nos seules affaires. C'est un principe sur lequel l'homme privé s'appuie; c'est un principe par le moyen duquel une famille privée prospère; c'est un principe qui donne la paix, la prospérité et la joie à un village; c'est ce principe qui nous a élevés au plus haut gouvernement du monde. Mais Kossuth nous dit que nous devons maintenant abandonner ce principe; qu'il était sage lorsque nous étions jeunes, mais qu'à présent que nous sommes devenus géant, nous devons le rejeter.

Maintenant, voici un autre grain de philosophie pour vous. Nous pouvons tous résister à l'adversité. Nous connaissons les bienfaits, et ils sont nombreux, de l'adversité; elle est le creuset de la fortune, la clef de fer qui ouvre les portes dorées de la prospérité. Je dis que Dieu bénit l'adversité, quand on la comprend sagement; mais le rocher sur lequel les hommes et les nations échouent, c'est la prospérité elle-même. Cet homme dit que nous sommes devenus un géant et que nous devons abandonner la sagesse de nos commencements. Mais moi, je dis que c'est maintenant que nous devons être sur nos gardes. Nous sommes assez grands, soyons satisfait. Ne laissons pas croître notre ambition; prévenons l'envie de notre orgueil, et soyons contents de ce que nous avons obtenu. Vous rappelez-vous l'histoire de ce vieux gouverneur, qui avait été élevé d'un état de misère, après s'être vu couvert de haillons. Le roi ayant découvert en lui du mérite et de l'intégrité, le fit satrape et commandant de plusieurs provinces. Il devint puissant; c'était sa coutume de se faire escorter, plusieurs fois dans l'année, par tout le pays, pour voir et pour être vu. Il était reçu et reconnu partout comme un grand homme et un haut gouverneur; mais il faisait transporter avec lui une boîte mystérieuse, et, de temps en temps, il regardait dedans; mais il ne permettait à personne d'en voir le contenu. Cette boîte excita beaucoup de curiosité; enfin quelqu'un de ses amis obtint de voir ce que la boîte contenait. Qu'y virent-ils donc? Ils y virent un paquet de vieux haillons, les vêtements dont il avait fait usage dans sa pauvreté et sa condition humble; et il leur dit qu'il les portait avec lui, afin que si son cœur voulait s'enorgueillir, son ambition s'élever, et son orgueil le surmonter, alors il pût regarder ces haillons, et résister à leur vue aux tentations de l'orgueil et de la prospérité.

Voyons si cela peut être utile à notre histoire. Levez, s'il y en a un, le voile qui cache la pauvreté de cette Union, quand elle ne se compose que de treize Etats; le voile qui cache les haillons de nos soldats de la Révolution. Levez le couvercle de la boîte qui renferme la pauvreté de notre commencement, afin que vous vous souveniez comme ce vieux satrape des jours de votre misère, et que vous soyez assez courageux pour résister aux conseils de cet homme qui vous dit que vous avez été sages dans votre jeunesse, mais qu'aujourd'hui, devenus géant, vous devez ab-

REVISION.

LA CONDAMNATION

DU

GENERAL CUSTINES.

(Suite.)

Je vais répondre sur ce fait, dit l'accusé. J'ai fait dresser des poteaux dans Mayence! sans doute j'y en ai fait dresser, et voici pourquoi: les habitants faisaient tous les jours des réclamations auxquelles il n'était pas possible de faire droit, du moins pour le moment. Ils réclamaient de la république des indemnités qui ne me paraissaient pas fondées; d'un autre côté, Francfort venait d'être livrée par les habitants; je craignais que l'on ne se servit du prétexte de réclamer pour exciter une fermentation. J'observai à cet égard que si l'on en avait fait planter à Valenciennes, cette ville n'aurait peut-être point capitulé.

Custines vient de dire, continua le témoin, que les habitants de Mayence faisaient des réclamations qui lui paraissaient ne pas être fondées. Il est bon que le tribunal et l'auditoire, sachent que, lors de la prise de Mayence, il avait fait enlever les meubles, et, généralement, tout ce qui se trouvait dans le château de l'électeur; or, ces objets étaient pour le peuple une propriété nationale, dont on ne

peut, sous aucun prétexte, le déposséder. Aussi la convention mayençaise prit-elle le parti d'en écrire à la convention nationale de France, dans la vive persuasion que celle-ci, après avoir examiné dans sa sagesse la légitimité de sa demande, ne manquerait pas de la prendre en considération, et y ferait droit.

Les membres de l'électeur, dit Custines, tant ceux qui se trouvaient chez moi, que ceux que j'avais fait transporter ailleurs, devaient être mis en vente: on a même vendu son vin à Mayence.

Custines, ajouta le témoin, avait joni de ma confiance jusqu'au combat du 6 janvier, livré à l'œckerlin devant Mayence, lequel commença à trois heures du matin: il n'y eut venu qu'à huit heures, c'est-à-dire, quand tout était perdu.

Le combat dont parle le témoin, répliqua l'accusé, et dont il parle comme d'une chose qui lui a arraché le peu de confiance qu'il pouvait avoir en moi, j'étais loin de le prévoir; sitôt que j'eus fus instruit, j'ordonnai que l'on me sellât des chevaux, et je partis; j'arrivai lorsqu'on faisait la retraite; je ne pouvais plus rien faire: je me suis retiré à Landan dans le meilleur ordre.

Enfin Custines, dit le témoin, n'a jamais aimé recevoir des avis de sûreté: la preuve est dans l'affaire de Francfort, dont il était prévenu deux jours d'avance. Il a été battu à Greintin, et cela n'est point difficile à croire; tout le monde sait que, quand on est maître des montagnes, on doit se placer en haut; eh bien! lui, resta en bas. Il s'est excusé de n'a-

voir point pris Manheim, parce qu'il disait n'en avoir pas besoin, attendu qu'il tiendrait la campagne; et, au lieu de tenir cette promesse, il se retira à Landan, abandonnant Mayence, la convention mayençaise, tous les patriotes et la brave garnison qui se trouvait dans cette ville. Enfin, en ce qui concerne les conquêtes de Custines en Allemagne, tout le monde sait qu'elles ne lui ont pas coûté beaucoup de peines, au point qu'on l'appelait l'enfonceur de portes ouvertes.

Un des derniers témoins qui parut fut François Hébrard Vincel, secrétaire-général de la guerre. Il déposa que les faits dont il avait à parler étaient appuyés par des lettres officielles; que relativement à la ville de Lille, il y avait eu une désobéissance constante et bien prononcée de la part de Custines et de Lamarlière;

Qu'il voulait enlever à Favart le commandement de Lille, en faisant extraire soixante-seize bouches à feu; qu'il y avait peu de garnison dans cette ville; que Lamarlière y avait introduit des étrangers, des officiers et des trompettes ennemis; qu'il y avait conservé des généraux déshérités; qu'on avait mis beaucoup trop de prisonniers dans la citadelle; qu'il y avait trop peu de subsistances, par le défaut de soin du commissaire Petit-Jean;

Que le mot d'ordre donné le 31 mai l'avait été un moment, on ne fut point libéré de l'éclatant de la semant national, où des courriers, envoyés par le ministre allaient désabuser l'armée sur des faits dont on lui dénigrait

la vérité; que les courriers adressés aux commissaires ont été interceptés par Custines; qu'alors il faisait arrêter les commissaires du pouvoir exécutif;

Qu'il écrivait ensuite au ministre: "Il est à croire que si la ville de Condé eût été aussi bien approvisionnée que celle de Mayence, elle n'eût pas été prise;"

Qu'il lui a demandé de tirer de Lille des bouches à feu pour Cambrai et Bouchain;

Que, le 16 juin, il a donné le pouvoir monstrueux à Devigny, aristocrate, chevalier du poignard, de se transporter dans tout son commandement, d'en extraire tous les fusils, sabres et carabines; que ce Devigny est venu jusqu'à Compiègne pour y enlever les chevaux de remonte, et qu'il y a agi en despote au nom du général;

Que ce contre-révolutionnaire avait tenté de désarmer tous les corps fidèles à la nation, pendant qu'en même temps on voulait enlever de Paris tous les effets d'armement et de campement;

Qu'il a donné ordre à Kilmaine, qui devait marcher sur Liège et Namur, de ne pas y aller, et de se porter avec deux mille hommes sur Ailon, qui ne devait être que le point de condaire d'une attaque;

Qu'il a donné ordre de fusiller les soldats pour trois cas différents;

Qu'il a écrit à Brunswick une lettre indigne d'un républicain, et où il lui prodiguait les vilis éloges; que Dumouriez en agissait de même en campagne à l'égard des prussiens;

Qu'il a écrit une lettre à la convention, où

il montrait ses sentiments, en appelant le côté des patriotes une arène de gladiateurs;

Qu'il s'est entouré de généraux les plus anti-républicains, qui ont dit, au sujet des commissaires arrêtés, que, si on en rattrapait, il ne faudrait pas les conduire à la citadelle, mais bien les faire pendre;

Qu'il a eu le projet de livrer Lille à Pennemi, et que, s'il n'eût pas été rappelé à Paris, la France n'aurait plus de frontières ni d'armée du Nord.

Le témoin, ajouta le témoin, que lecture soit faite de toutes les pièces dont je suis porteur, me réservant, lorsque l'accusé se sera expliqué sur chacune d'elles, de faire aussi des observations à mon tour. Tout cela ne pourra que jeter le plus grand jour sur la conduite de l'accusé depuis son arrivée à l'armée du Nord.

Le greffier donna successivement lecture d'un grand nombre de pièces dont nous croyons devoir nous dispenser de rendre compte. L'accusé s'expliqua sur chacune de celles qui le concernaient, telles, par exemple, que sa lettre au général Favart, commandant à Lille, par laquelle il lui demandait de lui envoyer six bouches à feu pour le camp de la Magdeleine; il dit n'en avoir pris que 41 pièces, et qu'il en restait encore plus qu'il n'en fallait pour défendre la place; que d'ailleurs ce n'était que d'après l'avis d'un homme de l'art qu'il avait donné l'ordre de transporter ces 76 bouches à feu au camp de la Magdeleine, pour le fortifier.

Toutes ces lectures durèrent cinq heures

diquer cette sagesse. Renseignez-vous maintenant de l'usage de l'adversité ; profitez-en pour notre avantage ; car, l'homme est grand mais plus grande encore est la nation capable de résister aux enchantements de la prospérité.

En pensant à notre humble commencement et à notre accroissement étonnant et considérable, je me sens pressé de m'arrêter un moment, et de demander pourquoi nous traiterions si légèrement et avec autant d'insouciance de semblables propositions, qui ainsi, qu'on le reconnaît, constituent le vrai principe qui nous a fait arriver à notre présente condition. Combien a coûté notre grande et glorieuse confédération ! Nous ne pouvons le savoir, en nous reportant en arrière, men-fuilletant les vieux mémoires de nos quarante-cinq ans ; nous ne pouvons le supputer par piastres et par cents. Nous ne pouvons l'estimer de cette manière. Le vrai moyen de connaître ce prix, c'est de nous reporter sur le champ de bataille de la révolution ; de considérer les haillons, les privations, les pieds ensanglantés de nos soldats, c'est de consulter l'histoire des braves moissonnés dans leur jeune âge. Par un tel examen, je puis arriver à une estimation de ce que nos Etats ont coûté. Maintenant, dans cette assemblée législative, je demande s'il est sage de nous départir de tant de légèreté et d'insouciance de la sagesse de nos pères ?

En référant à cette question de non intervention, Kossuth, pour répondre à quelques objections, nous demanda d'une manière triomphante, si la France ne nous a pas prêtés une assistance active et matérielle au jour de notre révolution ? Certainement, elle l'a fait, mais c'était son affaire, et non la nôtre ; c'était sa politique, et non la nôtre. Cette question que nous fait M. Kossuth est d'ailleurs bien naturelle ; il peut citer l'histoire ; les petites anecdotes qu'il emprunte aux éditeurs et fesseurs de mémoires, et aux conversations amicales, ne souffrent pas. Est-ce que les avocats de cette résolution, les avocats de l'abandon de notre non intervention, s'appuieront sur cette question comme sur un argument qui leur soit favorable ? On ne voit pas, par l'histoire, que la France eût des possessions contiguës aux colonies, et qu'il fût de son devoir de les protéger. Sa politique lui conseillait de venir ici, et de nous prêter son appui contre l'Angleterre, aussi bien pour son propre avantage que pour le nôtre. Il y a une réponse à toute petite jactance que peut concevoir un homme, en mettant la question française sur le tapis. Je dis qu'il entrerait dans la politique de la France de vouloir abattre l'Angleterre, autant que de chercher à protéger un peuple souffrant et opprimé, tel que nous l'étions, lorsque vos soldats débarquèrent sur nos rivages.

Et maintenant, pouvant disposer de quelque loisir, je vous demande la liberté d'appeler votre attention sur un autre fait. J'ai mis de côté plusieurs faits sur lesquels j'aurais voulu m'étendre ; je m'arrêterai à une autre question qui se rattache à la mission de Kossuth ; il s'agit pour cette fois de RELIGION. Religion ! J'ai un livre écrit par son biographe, par conséquent par un de ses amis, dans lequel il est dit qu'un des objets de Kossuth est d'abattre la religion catholique ! "Que du combat de la cause hongroise dépend la liberté de la religion protestante ; c'est à-dire, que la religion protestante s'élèvera ou tombera avec la question hongroise. Cet écrivain nous apprend que l'objet de Kossuth est la destruction de la religion catholique. (Tyl's Book). Je réfère à cela pour vous demander si la liberté du culte religieux n'est pas une des pierres angulaires de nos institutions ? Je demande s'il est convenable au Congrès des Etats-Unis, dans sa sagesse collective, de dire à cet homme : "Venez ici ; excitez nous," pour qu'il puisse présider à nos expéditions secrètes contre l'Auriche. "Venez ici fêter, boire, manger, vous divertir, nous enseigner la politique et aussi vous mêler de notre religion ? Lui disions-nous cela ? Notre précepte de la liberté de conscience nous vient de nos Pères p-terins ; il a pris naissance sur le roc de Plymouth ; il est répandu dans toutes nos institutions, en sorte que la maisonnette de bois aux confins de l'Onest, si elle est dédiée au culte chrétien, est sacrée aux yeux de la

loi à l'égal de la plus riche cathédrale de l'Orient ; et cependant vous invitez cet homme à venir ici susciter une croisade religieuse, une croisade de religion ! Maintenant, un mot qui nous rappellera les jours de la chevalerie ; et si nous voulons nous arrêter un instant aux faus-es apparences de ce jour, nous pouvons dire que Burke était en défaut quand il s'écriait : "les jours de chevalerie sont passés." Les apôtres de cette homme l'ont déjà proclamé en ce pays comme un autre Pierre l'Ermitte. Oh ! il y a une autre manifestation de la partie religieuse de sa mission que je veux reconnaître, c'est que Kossuth doit être d'une éloquence consommée. Je suis parfaitement satisfait sur ce point. J'ai lu ses discours avec une grande admiration mêlée d'un peu d'indignation ; et ce sentiment je ne l'ai point caché.

Je vais faire une autre observation, et celle-là a rapport à l'idée d'établir des gouvernements républicains en Europe ; mais là, de nouveaux gouvernements surgissent et tombent. N'a-t-on pas essayé de former des gouvernements républicains dans l'ancien monde dans les derniers mille ans ? Y a-t-on jamais réussi ? et pourquoi non ? C'est à cause de leurs antiquités, de leurs somptueux monuments, de leurs tendances, de leur odeur de noblesse et de royauté, et que là la moitié du peuple se compose de magnats. Où une telle société existe, il y aura toujours un homme qui voudra commander aux autres ; une loi agraire humaine est une pure absurdité. Faites attention à la présente condition de la France. Quelle moquerie d'institutions républicaines ! Ayant chassé son roi, ayant fait le premier pas, ayant achevé tout ce qui était nécessaire, elle n'a pu prendre un nom commun pour son président ; elle a pris un nom princier, un homme allié au sang des princes et des rois. Quelle moquerie ! Quelle chance un nom républicain, tel que Jean, David, Johnson, Thompson ou Smith (rires) peuvent-ils avoir de devenir présidents de France ? Je dis qu'une république existe là où Dieu l'a ordonné et non ailleurs ; et toute votre sympathie pour les républiques de l'Est tombe à l'eau, sans y gagner une bouchée de pain. Les républiques se soutiennent là, où les hommes sont nés libres ; là, où il n'y a point de vestiges de royauté, là où il n'y a point de titres antiques, point de chevaleries pour faire penser à l'origine supérieure de son sang. Dieu l'a écrit et il est impossible qu'un républicain puisse exister avec son vrai caractère pendant une longue période de temps, là, où les monarques du pays sont nécessairement liés à la noblesse et à la royauté ; mais elles peuvent exister dans l'hémisphère Ouest, où nul roi n'a jamais posé le pied. Il n'y a point d'histoire, point de chevaleries, point de chansons pour nous persuader qu'un homme doit être au-dessus des autres hommes ; nous n'avons qu'un amour et des affections populaires ; tant que cet état de choses existera, nous serons libres. Mais, dans la suite des temps, j'espère que ce ne sera pas avant des milliers d'années) par quelque accident de la nature, nous pourrions être emportés comme une paille, et ce qui est à l'Ouest la demeure où la liberté habite, deviendra le sol Est des rois ; et la terre de l'Est, par quelque décadence de la nature pourra être engloutie, et les lieux qui ont été fondés sous les pas des rois pourront être alors à mille pieds sous terre. Alors, et non pas auparavant, il pourra y avoir un véritable gouvernement républicain dans le continent Est. Je dis ici que toute votre sympathie est jetée au vent, et que tous vos combats pour mettre un homme à la tête d'une république dans l'Est, n'aboutiront qu'à élever un prince au faite du pouvoir, pour opprimer ses serfs. La république française d'aujourd'hui n'est qu'une pépinière de Danton et de Robespierre, dont les jours de sang ne sont pas éloignés.

Quand Kossuth est-il devenu républicain ? Pas avant qu'il ne vint en Angleterre. Pourquoi combattait-il ? Pourquoi ? pour la constitution permanente de la Hongrie. C'est la constitution de la Hongrie, comme il nous le dit lui-même dans son discours de New-York, c'est là la constitution qu'il voulait perpétuer. "La Hongrie est un royaume libre et indépendant ; un royaume ayant une existence

qui lui est propre, une constitution, et n'étant la sujette d'aucun autre peuple, ni d'aucun autre pays du monde. Le seul lien entre nous et l'Autriche c'est que nous étions obligés de choisir pour nos rois. La même dynastie qui était aussi souveraine de l'Autriche." Ici vous voyez que cette constitution libre, que ce pays libre pour lequel Kossuth a combattu dans la révolution hongroise, avait un roi ; et tout ce que Kossuth voulait, c'était d'établir l'ancienne dynastie. C'est là la république pour laquelle il a tant sué et tant combattu !

Il vient ici, en ce pays, presque comme un républicain rouge et meilleur républicain que nous-mêmes, qui sommes nés républicains. Mais je suis orgueilleux de cette conversion. Je le félicite ainsi que la cause de la liberté dans tout le monde, de ce que l'atmosphère américaine ait eu sur lui un tel effet magique.

Je possède des documents intéressants, que je vous ferais connaître s'y j'n avais le temps ; mais je termine ces remarques en remerciant la Chambre de sa flatteuse indulgence à vouloir bien m'entendre.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 20 JANVIER 1852.

Première PAGE.—La Mission de Kossuth. FEUILLETON.—La Condamnation du Général Custines.—(Suite.)

CONVERSIONS.—Le 21 et le 22 déc., il y a eu environ 20 personnes baptisées dans la chapelle de St-Antoine, à Liverpool ; elles ont été converties à la suite d'une retraite, prêchée par les RR. PP. Passionistes. Ces nouveaux catholiques appartiennent à la classe humble de la société, mais ils sont hautement respectables par leur conduite privée ; ils ont participé au bonheur de la sainte communion, avec plusieurs centaines d'autres personnes. —Mademoiselle Basche, personne de grande fortune et répandue dans les grands cercles de la haute société, a été reçue par les Pères Jésuites à Tarn-Street, dans le sein de l'église catholique.

Mademoiselle Massey Darsson, petite fille de Lord et Lady Sinclair, a aussi été faite catholique, dans l'église de l'Immaculée Conception, à Tarn-Street.

Le Madras Examiner du 7 novembre, rapporte la conversion d'un jeune Indou, de haute caste. Il est maintenant clerc-ecclesiastique, dans le séminaire de Caroomuttumputty. C'est un modèle de piété et de vertu pour tous ses confrères ; et il ne manquera pas de devenir un prêtre zèle. Il a déjà converti toute sa famille. Quatre payens, qui ont renoncé à leurs idoles, ont été baptisés à Darapoorum. A Oota Camund, une vingtaine de payens ont aussi été baptisés depuis le 15 août ; et on a de grandes espérances pour la suite.

Les feuilles canadiennes qui ont fait de la démocratie une lettre morte à force d'épiloguer sur le mot, semblent aujourd'hui vouloir un peu moins s'en attribuer le monopole.

La démocratie avait deux organes dans notre langue :

Le *Moniteur*, organe du mécontentement parfait, incriminant sans relâche le ci-devant ministère, trouvant le mal dans tous ses actes et lui reprochant de ne pas faire assez. Ce journal de l'opposition inconprise en était arrivé au sublime du genre —

L'*Avenir*, pessimiste autant par le moins que son confrère ; qui, après avoir battu quelque tems la lame sans boussolle et sans un port à indiquer à ceux qu'il entraînait sur les flots démocratiques, imagina un programme en vingt-neuf articles, dont vingt-huit prescrivait des réformes au nom de la Constitution, et dont le vingt-neuvième en réclamait un mot le renversement pur et simple. L'*Avenir* entendait contraindre les gens à prendre à la fois deux directions opposées, à sortir dans le même tems par deux portes (à propos de la comparaison en fera disparaître la trivialité) de l'impasse démocratique.

Cependant cette indication des points sur lesquels l'*Avenir* voulait agiter l'opinion, donna à ce journal ainsi qu'à ses adversaires une arène pour la discussion. Au moyen du programme en question il a été facile de voir en quoi les ministériels d'un côté et les rouges de l'autre, différaient, et sur quelles choses un accord entre eux était possible. En effet, tout bien pesé, les premiers, — si l'on veut mettre de côté l'annexionisme et l'indépendance à tout prix — ne déniaient pas aux seconds la plupart des réformes dont ceux-ci pressaient l'obtention. Il y avait seulement désaccord sur l'opportunité relative de ces mesures dont les rouges réclamaient l'adoption hâtive, immédiate et sans merci comme s'ils n'eussent voulu se distinguer des ministériels que par leur opiniâtreté à prescrire au cabinet et à la législature elle-même des impossibilités. Ce système du parti rouge visait moins au succès de ses théories qu'à l'effet qu'elles lui semblaient devoir produire, n'était bon qu'à l'isoler tout-à-fait du parti sincèrement réformiste, du moment que cette innocente supercherie serait découverte.

Nous voyons aujourd'hui ce dénoûment s'accomplir ; la puissance du parti ultra-démocrate s'est évanouie à la suite de ses défaites aux dernières élections. Mais il n'en demeure que plus évident que l'attachement des canadiens appelés ministériels aux institutions démocratiques, leur désir des réformes nécessaires et du progrès général dans toutes ses voies possibles, rendent plus illusoirs que jamais les prétentions des discours et des journaux qui prennent encore l'appellation démocratique pour un terme signifiant quelque chose en dehors de la situation.

Le *Pays*, qui, plus d'une fois, donnera matière à corroborer ces remarques, vient à son tour faire un appel à des réformes au nom de la démocratie. Le meilleur titre que cette feuille puisse avoir à l'accueil de ses adversaires, c'est l'intention qu'elle témoigne de ne pas reculer devant la discussion des mesures d'un intérêt général. Il y a lieu de croire que cette discussion embrassera le pour et le contre à un degré suffisant pour permettre une juste appréciation des choses. S'il en est ainsi, le lieu commun de "bien public" aura quelque chance de reconquérir plus tôt sa signification primitive. Nous ne saurions dire néanmoins ce que fera le *Pays* pour obtenir la république, car elle nous semble jurer formellement avec les réformes (constitutionnelles) que semble proclamer la fin de son prospectus.

Pour en revenir à l'observation qui fait le sujet de cet article, il convient de noter que le *Moniteur* n'est pas hostile au ministère. Cette disposition de l'organe démocratique répond à un principe d'équité que nous le félicitons de ne pas méconnaître : celui d'approuver ou blâmer un ministère selon ses actes. Le *Moniteur* nous donne à juger que le tems n'est plus où le recours à la législation utile, sous l'empire de l'Union des deux provinces, devait être évité comme un acquiescement à cette organisation politique. Un signe non moins remarquable du moment est l'adhésion du journal "La Voix du Peuple" au ministère, dans la vue du progrès et par antipathie contre "l'opposition systématique" et intéressée des adversaires du cabinet. Le *Moniteur*, qui avait cru la nouvelle feuille opposée au ministère, (bien que lui-même ne le soit pas) en viendra peut-être à considérer que l'hostilité systématique est le système véritablement rétrograde dont il y a le moins de bien à espérer dans le présent et pour l'avenir.

Sur le tout, n'avons-nous pas raison de dire que les démocrates n'aspirent plus haut au monopole de la chose publique ?

Vendredi soir, le 9 du courant, M. Charles Taillades, capitaine au long cours, fut en présence d'un auditoire nombreux et choisi, la narration d'un premier voyage maritime qu'il fit de France à la Martinique en 1812. La diction facile et même élégante du lecteur, la justesse et l'ordre de ses aperçus, l'art avec lequel il sut grouper les situations pittoresques de son trajet de marinier novice sur l'Océan et les incidents d'un séjour de quelques mois dans la capitale de la Martinique, donnèrent à son récit un attrait puissant qui captiva l'attention de l'assistance. C'est rentre

justice au dissertateur que de lui reconnaître un grand tact d'observation, et le talent non moins appréciable de savoir restreindre à ce qu'il faut et les choses qu'il dit et les sentiments qu'il rappelle. Nous étions présent à cette récitation littéraire, et l'impression toute favorable qui nous en est restée se mêle à l'espérance que ce succès de M. Taillades l'engagera à reparaître de nouveau sur la scène. Nous n'avons rien à citer du travail du lecteur, n'ayant pu prendre de notes et ce genre de composition exigeant une reproduction entière au lieu de fragments qui n'en donneraient qu'une imparfaite idée.

Le jugement que porta M. Taillades sur la situation et les ressources économiques du Canada, en terminant sa lecture, est argué faux par l'un de nos confrères qui prétend aussi que les "impressions" du lecteur à cet égard ne n'ont pas été goûtées de son auditoire. Les opinions sont libres à ce sujet, mais nous sommes sûr que si les observations dont il s'agit ont pu contrarier certains esprits prévenus, elles ont eu d'un autre côté des approbateurs, et nous demeurons persuadé qu'un plus long séjour en Canada mettra M. Taillades en état d'en apercevoir encore mieux toute la justesse. Nous regrettons de n'être point en mesure d'en appeler ici par des citations au sentiment public.

INTÉMPÉRANCE.—Le décès de William North, qu'on avait trouvé gelé sur la neige donna lieu récemment à une enquête juridique au village de Richmond (H. C.). Il fut constaté que le défunt était mort à Richmond de froid, dans la nuit du 25 au 26 décembre 1851, à la distance d'environ soixante verges de l'auvergne de James McLean, et que ce malheureux avait été amené par les boissons enivrantes qu'il s'était procurées à cette auvergne.

SUICIDE DE LORD DE BLAQUIERE.—Le coroner de West Surrey (Angleterre) eut dernièrement à constater les circonstances qui avaient accompagné la mort de lord de Blaquiere qui se suicida à sa résidence de Beulah Villa Norwood, (Surrey) le 12 décembre à l'âge de 73 ans. Il y avait dix jours que le défunt était venu se fixer à Norwood. Sa santé était précaire ; il avait dernièrement subi une attaque de petite vérole qui, paraît-il, avait fatalement réagi sur sa raison. Le soir du suicide, il se retira de bonne heure pour se mettre au lit. Il veilla cependant jusqu'à quatre heures du lendemain au matin qu'il ordonna à l'une de ses servantes de lui apporter des pistolets ; ce qui fut fait. Ces armes n'étant point chargées, sa servante fit retirer la servante chargée de le prétexte de mander son valet de chambre. Pendant l'intervalle qui suivit, le malheureux chargea l'un des pistolets, et, avant que la messagère en eût eu connaissance, la détonation de l'arme à feu répandit soudain l'alarme dans le château. Les domestiques coururent précipitamment à la chambre de leur maître qu'ils trouvèrent baigné dans son sang sur le carreau. Un chirurgien fut appelé, mais avant qu'il ne fût venu, la mort s'était emparée de sa victime. Le plomb meurtrier introduit par la bouche avait pénétré dans le cerveau.

Le verdict du coroner assigna pour cause à ce suicide "une folie momentanée."

Kossuth.

L'Assemblée Nationale (publiée à Paris) raconte, à la date du 14 novembre, un épisode de la révolution Hongroise dont les détails sont appuyés sur des pièces transmises à cette feuille par son correspondant de Pesth. Il s'agit de Kossuth et d'un vol de diamants qui lui est imputé.

"On ne peut, dit le rapporteur, oublier la fin déplorable du malheureux comte Eugène Zichy, ignominieusement mis à mort par ordre du gouvernement révolutionnaire de Hongrie. Le même gouvernement s'empara à la même époque des joyaux du comte, et les fit porter d'abord à Pesth et à Debreczin, puis subséquemment, à Lugoj, petite ville du Banat. Ce fut ici (à Pesth) que le 8 août 1849, M. Duszbek, ministre des finances en Hon-

Quelques autres témoins qui furent entendus ensuite ne jetèrent par leurs dépositions aucun nouveau jour sur les faits déjà éclairés.

L'accusateur public fit représenter à Custines le billet remis à Donairay, en date du 9 avril.

Je ne l'ai point écrit, dit Custines, après l'avoir examiné, je n'ai point dicté, je ne l'ai point signé, enfin, je déclare que je ne le connais pas.

Harrer et Blin, vérificateurs-experts d'écriture, déclarèrent que la signature Custines, apposée au billet remis par Boze à Donairay, était imitée d'après une signature de l'accusé, mais qu'elle portait tous les signes de contrefaçon, et ils le motivèrent sur ce qu'elle était plus maigre et plus allongée que la signature de comparaison.

Avant de terminer le procès on entendit les témoins à décharge.

Jean-Michel Durey, député à la convention nationale, déposa connaître Custines ; il observa qu'il s'était annoncé à lui comme un franc républicain, en le priant de l'éclairer sur les lois qu'il pouvait point étudier, étant entièrement occupé de son commerce.

Le témoin ajouta que l'accusé s'était adressé à lui pour avoir des fonds, afin de faire passer des nouvelles à Mayence. Enfin il déclara que, pendant le tems qu'il avait exercé les fonctions de représentant du peuple auprès des armées du Rhin et de la Moselle, il ne s'était aperçu d'aucun acte d'incivisme de la part de Custines.

Un autre député à la convention nationale

déposa qu'étant commissaire à l'armée commandée par Custines, il n'avait reconnu en lui que les principes d'un ami de l'ordre et de l'économie. S'il a levé des contributions, elles ont été versées dans le trésor de la république.

Nicolas Haussman, député à la convention nationale, déposa avoir été à Mayence, au mois de janvier dernier, une conférence avec Custines sur les subsistances de cette ville, qu'au mois de mars il y avait trente mille sacs de farine ; que la mauvaise volonté seule du ministre de la guerre avait empêché Mayence d'être approvisionnée, et de recevoir tout ce dont elle avait besoin avant le blocus. Enfin il dit n'avoir jamais entendu tenir aucun propos incivique à Custines, mais avoir reconnu son attachement aux lois.

Simon Lépeaux, officier au vingt-neuvième régiment d'infanterie, fit l'éloge de la bravoure et des talents militaires de Custines ; il admira sa retraite de Francfort sur Mayence, les travaux faits à Cassel, et déposa que chaque soldat a toujours eu dans Mayence, jusqu'au dernier moment, deux livres de pain et une demi-livre de vin chaque jour.

Louis Villers, général de brigade, décrit et fait l'éloge de toute la campagne de Custines en Allemagne, à la tête de l'armée du Rhin. Daniel Setham, aide-de-camp de l'accusé, déposa le connaître depuis le 3 août 1792. Il détailla l'expédition de Spire, les lois portées par Custines contre les voleurs, applaudies et approuvées par la convention nationale. Il le disculpa sur la prise de Francfort. Quant à

Mayence, il dit que la viande seule y a manqué ; que si on a été dans la disette des fourrages, c'est par la rentrée de quinze cents chevaux qui ne devaient pas y être ; que le pain et le vin y ont abondé jusqu'au dernier moment ; que les moulins y ont toujours été en activité, et qu'il n'y en a eu que trois de détruits.

Jacques-François-Rodolphe Dutillet, aide-de-camp de Custines, déposa ne lui avoir été attaché que depuis deux mois, et l'avoir toujours vu, dans ses discours à son armée, bon et franc républicain, et réchauffant le zèle du soldat pour le service de la république.

Quelle conduite, demanda le président au témoin, avez-vous vu tenir à l'accusé à l'égard des lettres que lui ont adressées le général Wimpfen et les sociétés populaires de Cuen et de Bordeaux ?

J'ai toujours vu Custines, répondit le témoin, manifester sa répugnance, et ne pas vouloir accéder à leurs propositions ; il leur a écrit qu'il ne voulait reconnaître la république que dans la majorité de la convention.

François Miranda, général divisionnaire des armées de la république, actuellement à l'hôtel de la Foree, déclare n'avoir jamais connu directement ni indirectement l'accusé ; n'ayant eu aucune correspondance avec lui, et se trouvant dans la Belgique à l'époque où l'accusé commandait l'armée du Rhin, il n'a eu connaissance de ce qui s'y passa que par les papiers publics.

N'avez-vous pas, demanda le président au témoin, dans le courant du mois de février,

mars ou avril, envoyé à l'accusé un aide-de-camp ?

Je ne lui en ai jamais envoyé, répondit le témoin.

Quel était l'état de l'armée du Nord, après l'évacuation de la Belgique, continua le président ?

Par le défaut de discipline, dit le déposant, Dumouriez était parvenu à désorganiser totalement l'armée ; un grand nombre de soldats avaient perdu leurs baïonnettes ; enfin il s'y était introduit un grand nombre d'abus.

Tous les témoins ayant été entendus, l'accusateur public, après avoir fait un rapport succinct des combats de la liberté française contre tous les despotes de l'Europe, le parallèle de Custines avec Dumouriez, et présenté la conduite perfide de ces deux généraux, démontra les fautes commises par l'accusé dans l'Allemagne, où il avait négligé de prendre Mannheim, de s'emparer de plusieurs magasins qu'il aurait pu faire rapprocher sur Landau ; il insista surtout sur les griefs suivants : D'avoir laissé une trop faible garnison dans Francfort, ce qui l'en avait point retiré, ainsi que les munitions, s'il prévoyait ne pas pouvoir garder cette ville ; d'avoir laissé massacrer les Français, soit par négligence, soit par trahison ;

De ne s'être pas assuré des gorges de Drunkal, point important, par lequel il n'ignorait pas que les Prussiens devaient arriver ;

D'avoir toujours opposé des forces inférieures à celles de l'ennemi ;

D'avoir fait une retraite précipitée et funeste à notre armée ;

D'avoir fait fusiller trois volontaires nationaux, et d'avoir fait grâce à deux soldats de troupes de ligne pour le même fait ;

D'avoir fait avertir trop tard les représentants du peuple de sortir de Mayence ; d'avoir compromis une division sortie de cette ville, et qui a été forcée d'y rentrer ;

D'avoir donné sa démission au moment où il répondait sur sa tête de cette ville, qu'il a négligé d'approvisionner ;

D'avoir, le 17 mai, époque à laquelle il n'était plus général de l'armée du Rhin, occasionné la fuite de trente mille hommes devant dix mille, et d'avoir ordonné la retraite au moment où les troupes de la république demandaient à retourner au combat ;

De ne s'être pas rendu, aussitôt après sa nomination, à l'armée du Nord et des Ardennes ;

D'avoir, à l'instar de Dumouriez, pris la désorganisation de son armée pour prétexte de n'avoir pu secourir Condé, de s'être opposé à l'exécution d'un plan qui devait dégager cette ville et celle de Valenciennes ;

D'avoir commandé d'extraire de Lille 76 bouches à feu ; d'avoir insisté dans son projet, malgré les observations de Faurt, commandant de la place ;

Enfin, de s'être entouré d'officiers conventionnels d'aristocratie, et d'avoir partout trahi les intérêts de la république.

(A continuer.)

obéissant aux ordres de Kossuth, remit César Bolliak, de la Wallachie, l'agent de confiance de l'ex-gouverneur de Hongrie, confiant de diamants avec une paire d'épées ornées de pierres précieuses. De Luce Bolliak se rendit à Orsova où il arriva dans le même temps que Kossuth (le 16 août 1849) peu de jours après la bataille de Temesvár et la soumission de Villagos qui eut lieu le 13, et eut l'effet d'épuiser l'insurrection Hongroise. Après ces événements, Bolliak s'enfuit en Hongrie où le poursuivit le comte Edouard Zichy, frère et unique héritier du comte Eugène. L'agent Bolliak fut arrêté à Constantinople en vertu d'un mandat d'arrêt de police. Mehmet Pacha lui fit subir un interrogatoire dans l'une de ses chancelleries les 27 et 28 avril 1850. Bolliak avait en sa possession de tous ces bijoux que sur les ordres exprès de Kossuth, ainsi qu'il constata d'un reçu signé de sa main et qu'on avait trouvé parmi les papiers du gouvernement révolutionnaire. Il ajouta qu'il avait remis les épées à Kossuth à Orsova le 16 août 1849. A l'égard des colliers de diamants, il prétendit les avoir perdus. Dans le cours de cet interrogatoire, Bolliak évalua ces bijoux à mille ducats (environ deux mille francs) pour les colliers, et assigna une valeur égale aux épées. Il offrit de faire le dépôt d'une somme équivalente, et on le relâcha sur parole. Peu de temps après, prenant le nom de Timoléon Palcolego, sujet britannique, il s'enfuit à Malte où il arriva en septembre 1850. Le comte Edouard Zichy réclama alors l'intervention du consulat Anglais à Vienne, mais sans succès. On lui répondit officiellement que César Bolliak, étant poursuivi pour une félonie ordinaire et non pour crimes politiques, s'était soustrait aux poursuites légales de l'héritier de sa victime au moyen de la protection que lui accordaient les autorités anglaises à Constantinople et à Malte. « De ce qui précède il suit évidemment (dit le journal parisien) :

1° Que Kossuth, à l'aide d'un complice, a volé une partie des bijoux qui appartenaient à l'infortuné Magyars perdus par son ordre. 2° Que la protection de la diplomatie anglaise est accordée non-seulement aux criminels politiques, mais à ceux même que l'on poursuit pour autres délits, pourvu qu'il parvienne au gouvernement britannique qu'il y a quelque relation entre eux et les révolutions continentales. 3° Les journaux rapportent que madame Palsky dans son entrevue avec madame Kossuth à Southampton, lui rendit des bijoux d'une grande valeur. Le joyailler de Vienne qui avait monté les colliers et les épées du comte Zichy en certifie la valeur à trois mille sept cents ducats. Cela fait voir qu'ils étaient d'un grand prix. Quelle circonstance prouve l'origine des diamants que madame Palsky prétend avoir saisis, et qui, selon elle, seraient la propriété de madame Kossuth ? « Ci-suit les documents officiels présentés tant au reçu de Bolliak pour les bijoux et les épées, portant cette date : "Lugo, Août 1849," et deux notes d'Arthur Magennis, le chargé d'affaires anglais à Vienne, au comte Edouard Zichy, racontant la fuite de César Bolliak sous un nom emprunté à Malte, et de la, à Marseille.

L'Assemblée Nationale assure avoir en sa possession la preuve complète que les militaires qui commirent l'assassinat du comte Zichy, lorsqu'ils étaient encore teints du sang de leur victime, pillèrent aussi son mobilier. Le Freeman's Journal de New-York, auquel cette narration est empruntée, met en garde les citoyens américains contre les histoires que leur débite le héros Kossuth et il appuie ses recommandations sur d'autres faits qu'il dénonce.

Dans cet état, et le mal empirant, j'avoue que toutes mes espérances commencent à s'évanouir. Mes connaissances, de concert avec moi, qui savaient que mes parents, paternelement, grand-père, oncles et tantes, et à différents âges, avaient tous succombé à la même maladie que celle que je paraissais avoir, me regardaient comme un homme fini. Alors j'entendis parler des cures du Dr. Globensky, et je me décidai à subir son traitement. Dans les premiers jours d'avril dernier, je commence à prendre de ses remèdes. Cinq ou six jours après je sens déjà du mieux; je commence à espérer et mes douleurs diminuent. Vers la fin d'avril je suis déjà assez bien pour vaquer à mes affaires, n'ayant qu'un peu de faiblesse, jusque vers juillet où je commence à recouvrer mes premières forces. Depuis cette dernière époque je suis en parfaite santé, grâce à Dieu et à mon médecin.

NOEL JOANNETTE
Côte St. Joseph, paroisse St. Eustache,
District de Montréal, 7 janvier 1852.

Je soussigné, connais depuis longtemps M. Joannette, l'auteur de la communication ci-dessus, comme un honnête homme, sobre et véridique. M. le Dr. Globensky, auquel il est fait allusion dans cette communication, a établi sa résidence à Montréal depuis environ deux ans.

J. LEBEVRE DE BELLEFVILLE. J. P.
St. Eustache, 8 janvier 1852.

M. le Rédacteur,

Croiriez-vous que dans les chars de seconde classe du chemin de fer de Longueuil à Richemond le poète a été ôté et que ce char roule devant celui de la compagnie parfaitement vide, sinon rempli d'une atmosphère glaciale et méphitique à la honte du bon sens et de la compagnie? Quelle dégradante parcimonie! Non contents d'exiger 75 cent pour torturer de pauvres passagers, on leur dit: donnez-nous 113 cent ou perdez de froid en ne donnant que 75 cent! Certes les bandits d'Espagne auraient plus de conscience que cela. Quelle raison peut-on donner pour justifier une pareille atrocité, le bois est-il cher? Non! Il ne coûte que le prix du bûchage. Est-il impossible d'y mettre un poète? Non, il y en a déjà en un. Quelle est donc la raison? La voici. Une rapacité sordide induit à vouloir toigonner les œufs, à vouloir arracher à un homme ce qu'il n'a pas, et à forcer toute la population de marcher à pied, là où l'on peut se faire mener en voiture. Membres de la compagnie, cessez de faire des restrictions mettez-vous à la portée des moyens de la population ou craignez de l'exaspérer.

Allez dans les grandes manufactures et vous apprendrez là que les bas prix font réussir les grandes entreprises, et qu'au contraire les hauts prix les font faillir. Votre tarif pour bien des articles équivaut à prohibition. Vous vous êtes déjà aperçu que l'on n'exporte rien par vos chars. Réfléchissez, agissez différemment et vous verrez que les townships de l'Est peuvent payer ce qu'ils importent. Que vous reviendra-t-il de votre conduite insensée? Les milliers de voyageurs, d'émigrés continueront de voyager à pied par les chemins ordinaires et vos transports produiront à peine de quoi couvrir vos dépenses journalières. Vous ne prenez que 10s de la corde de bois, 30 quintaux pesant et cela vous paye. Pourquoi vos commis exigent-ils jusqu'à 2s 6d du quintal sous prétexte de trouble extra? C'est que vous croyez tenir les gens. Eh bien! Vous n'y êtes pas. Une communication gênée fera bien quelque tort au peuple il est vrai, mais beaucoup plus à vous mêmes. Pour un passager qui vous donnera 7s 6d, vous en perdrez vingt qui vous donneraient dix pinstres à un écu par tête, et votre matériel s'use tout comme si vous aviez pleine charge, outre les dépenses qui ne changent pas. Ouvrez donc les yeux avant qu'il vous arrive ce qui est arrivé au railroad de Lachine. Mais non; vous pensez que Portland vous vaudra une Californie. Sera-ce en faisant de la contrebande à la Douane? Croyez-vous que M. Hincks vous laissera fuir? Le Port de Québec n'a pas encore succombé!

PRO BONO PUBLICO.

P. S. Depuis que ce qui précède est écrit, j'apprends que les Membres de la Compagnie, fatigués par le bruit continu qui faisait les passagers pour se réchauffer, et déconcertés par l'attitude imposante et menaçante des dits passagers esdèrent à leur démonstration. Le feu a été allumé dans les poêles et la paix sous ce rapport est rétablie.

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon le 24 décembre 1851.

Mouvements Insurrectionnels en France.

(Suite et fin.)

M. le Rédacteur,

Cuers, petite ville près de Toulon, a donné le signal de l'attaque anarchique dans toute la contrée. Toulon est resté calme à part de quelques attroupements, grâce à la force armée, mais dans les campagnes, c'était chose si facile! L'insurrection a eu le temps de s'organiser avant qu'on ait pu réprimer les désordres. C'était un plan uniforme dans toutes les communes, c'était le plan de Mazzini dans tous ses détails. De Cuers l'insurrection gagna vite Brignobles et Froin, Flagose, Luc, Vidauhan et Aups. La bande insurgée comptait environ dix mille hommes qui devaient ensuite se porter sur Toulon et Draguignan. Mais auparavant il fallait se rendre maître de tous les alentours. Tout le bagage anarchique parcourut donc la campagne, tuant tout ce qui lui résistait, faisant prisonniers toutes les grosses têtes pour les faire

souffrir à loisir, pillant et incendiant fermes, châteaux et hameaux, marquant son passage par toutes sortes de crimes et de ruines! démouillant les églises, profanant les cimetières, arrêtant les prêtres, forçant les hommes tranquilles à marcher avec eux; tel fut son œuvre de destruction régénératrice.

Des troupes ayant été expédiées en toute hâte, il y eut quelques engagements après lesquels l'anarchie fut chassée de l'arrondissement de Brignobles et se porta sur Salence et sur Aups. Cette dernière commune leur a servi de quartier général. Leur premier acte a été de piller tous ceux qui avaient de l'argent, de destituer les autorités municipales et de publier des arrêtés dont l'un ordonnait à tous les habitants, sous peine de mort, de leur livrer leurs armes et leurs munitions; par l'autre ils ordonnaient la levée de tous les hommes valides, depuis 18 jusqu'à 90, pour être incorporés sous la bannière de l'insurrection. Tous les captifs entraînés par les bandes de brigands ont été l'objet des traitements les plus infâmes. Quelques uns même sont de telle nature, que je n'ose les reproduire. Tant de cruauté vous suffoquerait.

La justice connaît maintenant tous les secrets de cette horrible ramification. Partout c'est le même plan, la même organisation; s'emparer des fonctionnaires, des notables, et arborer au milieu du sang et du pillage, le drapeau du socialisme le plus sauvage.

Tous les châteaux de la contrée avaient été pillés et incendiés, les horreurs les plus atroces avaient été commises sur de pauvres femmes isolées et sans défense!!! Partout la consternation et la mort. Et tous les pauvres prisonniers, ces nobles, ces prêtres, ces gendarmes saisis et garrottés, tous au pouvoir de dix mille forcenés, qu'allaient-ils devenir! Mais la justice du ciel veillait sur eux, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, les insurgés foulés par l'armée avaient établi leur quartier général à Aups, ils en avaient fait leur dernier retranchement. Quand ils apprirent que la colonne mobile partie de Marseille arrivait sur eux, ils se fortifièrent et se placèrent avec un certain art. Trois mille cinq cents occupèrent Aups; quatre mille furent campés sur les hauteurs environnantes et deux mille cinq cents furent disséminés dans la campagne. Nos soldats arrivant à marche forcée furent bientôt en vue d'Aups avant même que les insurgés ne s'en doutassent. Des accidents de terrain enchaînèrent leur marche. Par un hasard des plus heureux, la gendarmerie qui était en tête, arrêta une des vedettes insurgées qui, voyant arriver ces soldats, se hâta d'aller donner l'éveil. Sur le champ cet homme, reconnu pour un forçat libéré, fut passé par les armes.

Les insurgés étaient rangés sur une esplanade plantée d'arbres qui est au-devant de la ville. Ils n'ont connu l'arrivée de nos soldats que lorsqu'ils ont vu pointer leur shakos. Alors ils ont commencé le feu; la troupe a riposté et une vingtaine de factieux sont tombés. La gendarmerie à cheval est arrivée alors à toute vitesse et elle a fait une charge terrible. Soixante insurgés au milieu de cette mêlée ont encore été tués; d'autres actions particulières se sont alors engagées sur divers points et la débâcle a été complète. Les fuyards ont pris la large dans toutes les directions où ils ont été traqués par les tirailleurs qui en ont encore tué un grand nombre. Le lâche Duthel, chef des insurgés, rédacteur du Démocrate du Var, avait disparu avant l'engagement. Vous parlez de son attentif de ce jeune comte De Culbert, que l'on voyait au milieu de la colonne de gendarmerie, monté sur un cheval fougueux, un fusil en bandoulière, un sabre au poing et chargeant avec une ardeur incroyable. Ah! c'est qu'il marchait à la délivrance de son vénérable père, la providence des malheureux de cette contrée, fait prisonnier par les insurgés qui l'avaient arraché au milieu de son lit, avaient tué sa sœur et mis le feu à son château. Ce fut une scène touchante que le moment où le fils se jeta dans les bras de son père. Tous les soldats pleuraient.

Les prisonniers enlevés par les insurgés avaient parqué dans une auberge sous la protection des fameux brigands de la bande qui avaient ordre de faire feu au moindre mouvement. Si cette bande féroce n'avait pas été surprise comme cela a eu lieu, si la vedette n'avait pas été providentiellement arrêtée et fusillée, ces pauvres prisonniers n'existeraient plus; l'ordre avait été donné de les pendre. Déjà les potences avaient été préparées. Ces infortunés victimes étaient au nombre de soixante-deux. Parmi les prisonniers il y avait vingt-deux gendarmes auxquels on reprochait une foule de procès-verbaux qui méritaient la mort; aux autres, on leur reprochait mille choses qui toutes entraînaient la mort.

Les prisonniers furent pris un moment pour des insurgés, et l'on tira même dans la salle où ils se trouvaient quelques coups de fusils. M. De Valon qui était un nombre des prisonniers se dévoua pour ses compagnons d'infortune. Malgré son grand âge il s'élança d'un second étage en bas. Les soldats le prenant pour un insurgé firent feu sur lui et le blessèrent, et lui-même se cassa la jambe en tombant. Pourtant il trouva une grande force pour crier: "Nous sommes vos amis, ce sont les insurgés qui nous ont fait prisonniers, épargnez-nous, nous ne voulons vous faire aucun mal!" Les soldats s'arrêtèrent et beaucoup s'approchèrent de lui. Son air vénérable, le calme de sa physionomie, ses cheveux blancs lui attirèrent de tendres soins et un grand regret de la méprise qu'ils avaient faite. Mais M. de Valon leur répondit: "Ce n'est rien mes amis; je vais mourir heureux de penser que j'épargnerai la vie de beaucoup de mes braves compagnons..." Après ces paroles il s'évanouit, mais bientôt les soins lui furent prodigués, ses blessures pansées, et aujourd'hui on espère le sauver. Pendant la fusillade, un autre prisonnier, M. le curé des Maillons-Ju-Laic, croyant que

leur dernière heure à tous était arrivée, donna la bénédiction et l'absolution à ses malheureux compagnons agenouillés. La religion consolait les suprêmes douleurs de ces infortunés... A l'heure qu'il est l'ordre est rétabli dans tout le département du Var. Toutes les autorités révolutionnaires ont pris la fuite. Tous les insurgés sont en pleine déroute; on en arrête sans cesse. Sur les routes de Lorgues, Salerne, Tourton et Dons, on a vu plusieurs cadavres d'insurgés. La colonne a fusillé presque tous les rebelles qu'elle a rencontrés.

Ainsi, je le crois, se terminera pour cette fois cette guerre de la barbarie, de la férocité et de l'impunité contre la civilisation, la société et la religion. J'aurais pu vous parler de bien d'autres massacres. Pour cela il aurait fallu entrer dans les détails les plus minutieux. Cinq ou six départements environ ont été plus ou moins ensanglantés, mais partout notre brave armée a fait son devoir. Maintenant que l'heure de la dévastation et du meurtre est passée celle de la charité et de la religion continue. Cette pieuse pensée envoyée du ciel est apparue sur les ruines fumantes, au milieu des cadavres, tantôt sous l'enveloppe d'un prêtre vénérable, tantôt sous la bure d'une fille de Saint-Vincent-de-Paul, sous mille formes. Il y a tant de désespoir à apaiser, tant de larmes à essuyer, tant de douleurs à calmer! Aussi, au milieu de ces désastres avons-nous vu avec une grande joie un panthéon rendu au saint culte de la religion sous l'antique vocable de Sainte Geneviève du Mont. Au-dessus de tous les sentiments humains planent, pour nous, les sentiments et l'amour de la gloire de Dieu, outragée pendant vingt ans par une horrible profanation. Je suis heureux, pour l'Eglise de France, de la cessation de cette longue douleur. Si dans les circonstances actuelles surtout qui nous entourent, Louis-Bonaparte veut être souverain, s'il veut la France prospère et heureuse, qu'il protège franchement la religion, qu'il donne le bon exemple; cela lui vaudra mieux que tous les votes qu'on recueille pour lui depuis quelques jours. Que l'orgueil ne lui tourne pas la tête et qu'il gouverne en prince chrétien.

Un grand désastre vient de frapper Marsalla et Castellamare, deux villes du royaume de Naples; un ouragan terrible a éclaté le 8 de décembre sous la forme de deux immenses trombes qui ont porté la dévastation et la mort sur leur passage. Plus de cinq cents personnes ont péri dans cette catastrophe et ces deux villes sont à moitié détruites.

M. L. M. C.

FAITS DIVERS.

Le 28 octobre, l'œuvre des frères de la doctrine chrétienne a été inaugurée solennellement à Quimper (France), sous la présidence de Mgr l'Evêque du diocèse, en présence des supérieurs des frères de Lorient et de Quimper, qui accompagnaient le visiteur général de la province de Nantes. On remarquait auprès de l'Evêque le brave amiral de Poigny des Pointes, son ami et ancien élève, en grand uniforme, portant au cou le cordon commandeur de la Légion d'Honneur, et sur la poitrine, l'étoile de Saint-Grégoire-le-Grand, décorations auxquelles il eût pu joindre celles du Christ, de Saint-Georges et de Saint-Jean-de-Jérusalem. Près de lui et de M. du Couëdic, représentant, se trouvait un autre représentant de la Bretagne, M. de Kerriedec, fondateur, dans un canton du Morbihan, des mêmes écoles chrétiennes. M. Audran, maire de Quimper, à la tête des maires des communes rurales, et M. le président du tribunal, toujours les premiers, l'un et l'autre, tous les fois qu'il y a une bonne action à faire et un bon exemple à donner, ainsi que la plus grande partie des conseillers municipaux, honoraient également de leur présence la cérémonie. Après une messe en musique et un touchant discours de Mgr. Graverand, les enfants ont été conduits processionnellement, au milieu d'une affluence immense du peuple, à la maison destinée aux frères par l'ineffable charité de M. du Couëdic. Le Prélat a béni l'établissement et l'assistance.

Un trappeur, polonais de naissance, parcourt en ce moment quelques départements de l'Est dans le but de recueillir des aumônes pour sa communauté, située près de Besançon. La vie de cet homme, presque octogénaire, offre de singuliers contrastes. Filleul de l'impératrice Catherine II, cousin germain de Poniatowski, proche parent du prince Czartorski, il commença par servir dans l'armée russe et parvint promptement au grade d'officier supérieur. Plus tard, il fit plusieurs campagnes sous l'empereur Napoléon et commanda un corps de lanciers polonais. Fait prisonnier et déporté en Sibirie, il parvint à s'échapper comme par miracle, et alla peu après s'enveloper à la Trappe.

On vient de procéder, à Firdenheim, aux funérailles d'un vieillard mort presque centenaire, Thibaut Diemer, cultivateur, né à Handszheim, le 18 janvier 1753, et décédé sans avoir été jamais atteint par aucune maladie, ni même par aucune indisposition grave, à l'âge de 98 ans 9 mois et 19 jours. Il y a cinq ans, il se livrait encore avec l'ardeur d'un homme dans la force de l'âge aux travaux rudes et pénibles de la culture des champs, et ce n'était pas sans un sentiment de profonde admiration qu'on le voyait se rendre dans les champs et dans les vignes, la bêche ou la houe sur les épaules, pour y passer la journée en travaillant: la veille de sa mort, il fut encore aperçu dans la cour de sa maison, s'occupant à de légers travaux manuels. Epuisé de fatigues et surchargé d'années, ce vieillard s'éteignit sans aucun douleur, dans les bras de sa fille et de son gendre, les remerciant de son regard mourant des

soins affectueux qu'ils n'avaient cessé de lui prodiguer.

On mande de Janina d'Albanie (Grèce): "Le Caïnucam, gouverneur de la ville de Berat, a expédié ici, auprès du gouverneur-général, un officier militaire, en mission extraordinaire, pour lui donner l'affligeante nouvelle qu'un désastreux tremblement de terre a été ressenti en la dite ville, le 12 décembre, vers une heure du matin, et dont la durée a été d'un quart-d'heure et plus; qu'une partie de la forteresse se serait écroulée en ensevelissant sous ses ruines la troupe qui était dedans; que plus de trois cents maisons auraient été renversées et détruites; qu'une église grecque s'est écroulée aussi et que les personnes qui entendaient la messe ont toutes péri; que deux minarets auraient été également renversés, et que le nombre total des morts dans cette catastrophe s'élèverait à plus de 500 personnes! On dit que le même tremblement de terre aurait produit les mêmes désastres à Aylona et dans ses environs. Des détails plus circonstanciés nous manquent quant à présent, attendu que la ville de Berat est éloignée d'ici de trois journées et la ville d'Aylona de quatre. Le gouverneur-général, apprenant avec une pénible impression cet événement funeste, envoie aujourd'hui dans la dite localité des tentes pour abriter les troupes régulières qui s'y trouvent et qui forment le bataillon en garnison.

ANNONCES.

SITUATION DEMANDEE.

UN CHANTRE, muni de bonnes recommandations, accepterait une situation propre à cet Office pour quelque Eglise de la Campagne. S'adresser à ce Bureau. Montréal, 20 Janvier 1852.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

Les soussignés expédient toutes les semaines, par les Steamers, des commandes pour la France. Les personnes désireuses de les charger de quelques ordres, pour Livres, Gravures, Cartes Géographiques, Globes, Musique, INSTRUMENTS de CHANTRE ou de toutes autres Marchandises Françaises, sont priées de vouloir bien les transmettre le plutôt possible. E. R. FABRE & Cie. N. 3 Rue St-Vincent. Montréal, 16 Janvier 1852.

PROMAGE DE GRUYÈRE, 1ère qualité, Par 1s. 6d. la lb. à Vendre par

E. R. FABRE & Cie. 16 Jan. 1852.

MEMOIRES D'OUTRE TOMBE par M. D. Châteaubriand 2 gros et grand 8°. prix 20s.

ANNALES DE LA PROPAGATION DE LA FOI, Recueil Périodique des lettres des Evêques et des Missionnaires des Missions des deux mondes, et de tous les documents relatifs aux Missions et à l'Association de la Propagation de la Foi. Collection faisant suite à toutes les éditions des lettres édifiantes 14 vols 8°. prix £4 en vente chez E. R. FABRE & Cie. 16 Jan. 1852.

AVIS.

JUST par ces présentes donné aux habitants des Comités de Rouville, Missisquoi et autres, que par les amendements faits dans la dernière Session du Parlement Provincial à l'acte pour l'établissement de Compagnies d'assurance Mutuelle contre le feu, la Compagnie maintenue établie à Saint-Jean, C.-E., sous la direction de Messieurs Gabriel Marchand, Président, Pritchard, B. M. Gimis, Nelson, Mott, John Yule, T. F. Allard, Charles J. Peico, Charles Seymour, Charles Roy et Edouard Bourgeois, peut et est prêt à assurer des propriétés dans aucune partie de ce District excepté dans la Cité de Montréal.

Des avantages qui résulteraient de cette Société en donnant aux habitants le moyen d'assurer chez eux sans avoir recours à l'étranger qui, enlevant leur argent hors du pays, les expose à contribuer aux paiements des pertes qu'il pourrait subir, cette Compagnie espère que les habitants des Comités des environs voudront bien encourager une association qui, en mettant chaque individu assuré à ce Bureau à l'abri des pertes ruineuses causées par le feu, lui donnera en même temps une plus grande sécurité qu'une assurance chez l'étranger.

Le soussigné est le seul Agent de cette Compagnie, lui seul est autorisé à assurer des propriétés et sera toujours prêt à se transporter dans aucune partie du District, quand le produit du montant à assurer payera les dépenses de voyages. LOUIS MARCHAND, Agent S. et G. Saint-Jean, District de Montréal, Janvier 1852.

ORNEMENTS D'EGLISE, ETC., ETC.

Le soussigné informe très respectueusement MM. les Curés, qu'il recevra avec beaucoup de reconnaissance, les ordres qu'on voudra bien lui confier pour LITURGIES, ORNEMENTS D'EGLISE ou tous autres objets qu'on désirerait faire venir d'Europe; il espère que tous ceux qui l'honoreront de leur confiance, auront à se féliciter de lui avoir donné la préférence. vu que son agent, M. Joseph CHÉZARIS de Québec, qui vient de partir pour l'Europe, en fera lui-même le choix, et qu'il peut lui adresser à ses commandes d'ici au 1er février prochain. J. B. ROLLAND, Rue St. Vincent. Montréal, 9 Janvier 1852.

CALENDRIER

ECCLESIASTIQUE ET CIVIL



A vendre chez E. R. FABRE et Cie, Rue St. Vincent, No. 2. Montréal, 28 novembre 1851.

LE REPERTOIRE DE L'ORGANISTE.

A VENDRE: Chez l'Auteur, Grande Rue du Faubourg St. Laurent (près de Pentre), No. 9. J. B. LABELLE. Montréal, 31 octobre 1851.

N. B.—Les souscripteurs qui ont donné leurs noms à l'avance, peuvent obtenir leurs exemplaires au format de l'Éché.

CORRESPONDANCES.

Guerison extraordinaire.

M. l'Éditeur, Dans l'intérêt de l'humanité et par reconnaissance pour le Dr. Globensky auquel je pense devoir la vie, de mon propre mouvement je me fais un plaisir de publier enfin ce que j'aurais dû faire plutôt la relation d'une guérison que je regarde comme bien extraordinaire. Et, pour les mêmes motifs que ceux qui m'animent ici, j'engage bien cordialement tous ceux que ce médecin a guéris merveilleusement, à venir aussi de l'avant et à imiter mon exemple. Si les centaines de guérisons que le Dr. G. a opérées l'eussent été aux États-Unis, les Américains auraient déjà depuis longtemps couvert leurs journaux de la mention des faits. Mais nous, nous sommes quelque peu apathiques. Au reste j'espère que la publication de ma guérison que j'ai fait composer par un ami, et qui est conforme à la vérité en tous points, ne mortifiera point ceux parmi les médecins qui ont à cœur le soulagement de l'humanité souffrante. Ma maladie, dont je vais relater toutes les phases, sera appelée comme on verra. Pour moi, je pense que j'étais, ce que l'on entend généralement, poitrine; et je laisse à la faculté à donner à cette maladie le nom technique qui lui convient, moi bornant à en dire les symptômes. Au commencement du mois de février dernier, j'ai eu une toux non accompagnée d'expectoration, et qui me faisait éprouver des douleurs dans la poitrine et le dos. Dans l'espace de deux mois cette toux m'a ôté le sommeil et l'appétit, et m'a réduit enfin à garder le lit très souvent. J'avais eu recours à trois médecins qui me n'ont aucunement soulagé, quoique j'aie suivi toutes leurs prescriptions.

